

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1999

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
				<input checked="" type="checkbox"/>							
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

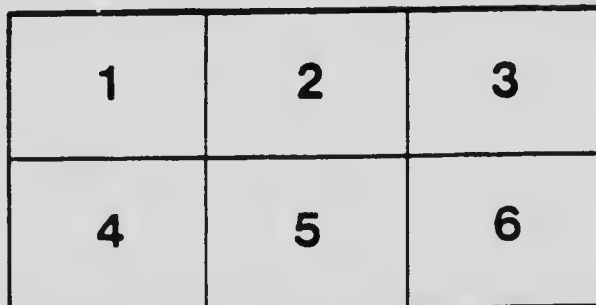
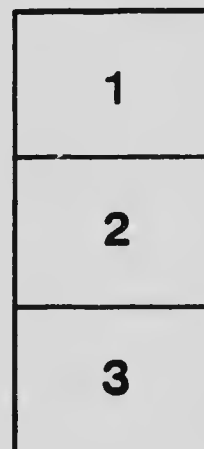
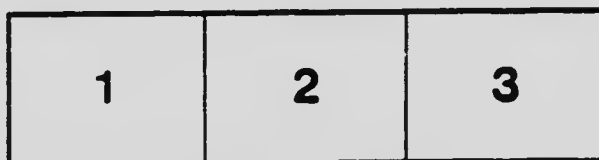
Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Department of Rare Books
and Special Collections,
McGill University, Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

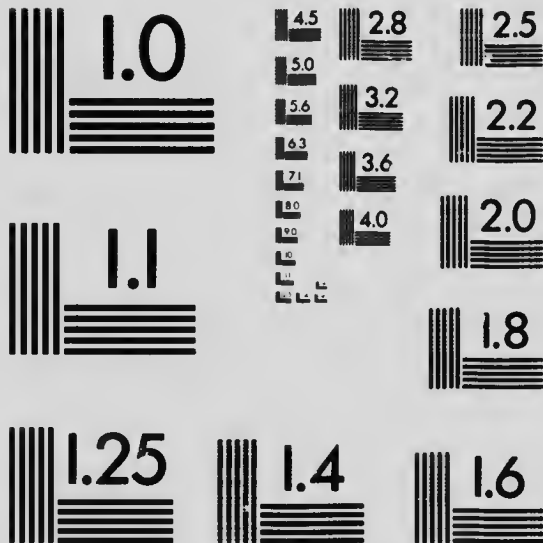
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



IN HOC SIGNO VINCES !

LE **MONSTRE-ALCOOL**

engraissé des sueurs et des larmes

de la chair et du Sang

de tant de malheureuses victimes,

DOIT MOURIR

Par le R. P. Joachim Joseph, o. f. m.

MAY 29 1933

Avec la permission des Supérieurs.

Nihil obstat

8 oct. 1915

fr. Maria Raymondus,

o. f. m.

Permis d'imprimer

19 nov. 1915

† F. X. Ev. des Trois-Rivières.

PREFACE

Mon bon Jean Laviolette, je suis bien prêt à souffrir la calomnie, les injures, les procès, la prison même pour ton bonheur; quand je tomberai d'autres prendront ma place, mais de grâce, ouvre les yeux et que tant de travaux entrepris pour ta délivrance ne soient pas inutiles.

Prends et lis ces quelques pages, je t'en conjure; non pas pour moi, mais pour toi, pour tes chers enfants, pour ta religion et ta race, pour ton bonheur. Jean, prends et lis!

Lis que la buvette dévore ton patrimoine et celui de ta famille: *Que la boisson coûte bien chère!!!* Lis que l'alcoolisme t'avilit et te tue, et plus encore ta femme et tes enfants. Lis que la buvette souille un déluge de déshonneurs, de blasphèmes, de provocations, d'innombrables scandales, d'indicibles dégradations dans la société.

Lis bien ce que disait un juge de Québec, et ce que sont prêts à répéter tous les juges de la province et de l'univers:

“Que le *Temple du vice*, c'est la “buvette”.....
“temple du vice et de la dégradation où l'on sacrifie l'honneur et la dignité individuelle.”

“Où le père sacrifie le pain, les vêtements et le respect de ses enfants.”

“Où l'époux sacrifie l'amour d'une femme aimante et dévouée.”

‘Où le jeune homme sacrifie son avenir, sa santé et le bonheur de ses parents.’

Le même juge donnait les raisons pourquoi la buvette est si fatale, en ajoutant: “Les “buvettes” sont fatales, parceque fréquentées par des *désœuvrés*, des *fainéants*, des *vicieux*, dont le seul contact est une souillure; parcequ'on y tient souvent des *conversations abominables*; parcequ'il s'y passe des *scènes dégoûtantes*; parcequ'elles causent les (3-4) **trois quarts des crimes.**”

Lis encore ce qui suit et fais le lire, répète-le:

Il faut tuer le monstre, dussé-je périr avec lui...
tu vivras ainsi que tes fils, cela vaut bien la peine
qu'on se dépense.

Fr. J. J. o. f. m.

Pourquoi la Prohibition est nécessaire ?

CHAPITRE I

PAS UNE LIBERTÉ MAIS UN CRIME.

Qui donc a dit qu'en sortant la boisson des pharmacies pour la livrer au commerce, on avait commis un crime sans pareil, contre le bonheur de l'humanité ?

Grande vérité puisqu'à côté d'une infime parcelle de bien ou de plaisir que l'alcool peut ??? produire, la plus humble intelligence est en mesure d'entasser des mondes de désastres.

On parle de la liberté de boire raisonnablement, quand de l'armée des buveurs modérés se détache chaque jour un nombreux régiment qui va grossir l'immense bataillon de ceux qui sont la honte de toute société civilisée et même d'une société sauvage ou barbare.

Et ces ivrognes, fruits naturels de l'usage modéré, ne les trouve-t-on pas à tous les degrés de l'échelle sociale, depuis le plus humble journalier jusqu'au prince de l'intelligence ?.. ...

La belle liberté qui charge de chaînes dégradantes une partie toujours plus large de nos populations!

La belle liberté que celle qui prépare des bourreaux pour toute une armée de femmes martyres!

La belle liberté qui fabrique des tyrans et des taudis immondes à tout un peuple de petits malheureux!

Belle liberté que celle qui donne 70% des assassins, 50% des détraqués!

Belle liberté que celle qui arrache à l'honneur tant de jeunes, et plonge tant de vénérables parents dans la plus cruelle des hontes et creuse tant de cercueils dans l'incomparable fange!

Belle liberté que celle qui change le berceau en cercueil pour un demi million d'enfants, dans l'Amérique du Nord!

Belle liberté que celle qui engendre un océan de déshonneur pour l'humanité et pour Dieu!

Belle liberté que celle qui appelle tous les jours un véritable torrent de blasphèmes, sur la face du Christ, de la Vierge, sur le Tabernacle, le Baptême, le Calvaire, le Calice et le Ciboire!

Belle liberté que celle qui charge les jours consacrés à Dieu de quatre fois plus de crimes, et qui change les fêtes les plus divines en jours d'orgies et de beuveries nécessaires!

Belle liberté que celle qui sépare 95 ménages sur 100, et qui, pour un qu'elle sépare, en change bien 20 en foyers de malheur et d'enfer!

Belle liberté que celle qui entretient neuf prisons, bagnes et pénitenciers sur dix.

Belle liberté que celle qui fait déborder partout l'adultère et la plus bestiale prostitution!

Belle liberté que celle qui engendre les (2-3) deux tiers des faillites familiales!

Belle liberté que celle qui arrache au vrai commerce, au moins \$300,000,000 par année, et \$21,000,000 pour les crimes de l'ivresse au Canada!

Belle liberté! Belle liberté !!!!!

Nous n'en finirons jamais, car l'alcoolisme est un océan sans bornes, un fléau pire à lui seul que la guerre, la famine et la peste, poison meurtrier qui mène à la tombe deux à trois millions d'hommes par année qui s'enterrent dans la pourriture de leurs vices et de leurs dégradations.

La boisson ne fait que du mal, rien que du mal; pas autre chose que du mal. Et le monde entier s'empouvante tous les jours davantage des horreurs qu'elle engendre. Voilà pourquoi la prohibition envahit l'univers comme un torrent irrésistible, et toutes les digues devront être emportées avec plus de fureur là où l'on voudra faire obstacle. Non seulement la prohibition est possible, mais il la faut; la conscience universelle se soulève et l'exige. Non, elle n'est pas un mal, au contraire elle est un bien inappréciable pour l'individu, la famille, la société, pour la santé, le bonheur, la prospérité et pour l'existence même.

CHAPITRE II

FAUSSETÉS SUR LA PROHIBITION

On a dit énormément de faussetés sur les effets de la prohibition dans certaines villes ou dans certains États.

Aujourd'hui il y a 19 États de l'Union Américaine, mille sept cent cinquante six (1756) comtés,

seize villes capitales, quatorze mille (14000) villes et villages où tout commerce de boisson est aboli. Or je défie qui que ce soit de mentionner une ville sur cinquante où la disparition de la boisson n'a pas été un succès au point de vue de la prospérité, de l'honneur, de la paix, de la moralité surtout! Peut-être même ne pourrait-on pas en mentionner une par 1000 pas même une seule sur le total, où ces bienfaits résultats n'aient pas été sensibles, éclatants même.

Un des premiers Etats de l'Union Américaine qui acceptait ce régime, fut le Kansas. Or, je vous prie de lire ce qui suit, c'est de l'histoire, et la même histoire merveilleuse s'écrit dans tous les Etats prohibitifs.

La prohibition sans l'observation de la loi qui la décrète est seule discutable comme résultat.

Mais qu'un gouvernement fasse un texte de loi de *quatorze* mots, ce n'est pas très compliqué, qu'il se donner la peine de le faire observer, les preuves abondent et crèvent les yeux, prouvant que la prohibition fait non seulement du bien, mais que l'Etat ou la province qui l'adopte, deviendra très tôt une vraie Terre Promise.

Cette loi a été essayée et qu'est-il arrivé?

C'est que la dépense par tête est vite passée de \$24.00, à \$2.50 par tête.

C'est que cet Etat au lieu d'avoir quelques centaines de millions de dettes comme auparavant, a \$200,000,000, en avant de lui!

C'est que sous le régime de la prohibition, la population de cet Etat augmente chaque année de \$45,000,000 de piastres ses biens imposables, et que débarrassée des hypothèques dont elle était écrasée,

c'est elle maintenant qui possède pour \$67,000,000, de piastres d'hypothèques sur les voisins .

Ces chiffres extraordinaires ont fait le tour des revues les plus sérieuses aux Etats-Unis et pas un contradicteur n'a osé élever la voix.

Augmentation de 500 pour 100 en cinq ans.

Cet Etat possède à l'heure actuelle plus de \$10,000,000, comme fonds permanent pour l'éducation.

Sur 105 comtés 67 ne comptent pas un seul fou...

Sur 105 comtés 96 n'ont pas un seul ivrogne.

Trente huit (38) asiles de pauvres sont totalement vides depuis 10 ans presque continuellement.

Il y a à peine 600 pauvres dans tout l'Etat.

Plus de la moitié des prisons sont complètement vides.

Soixante et cinq (65) comtés restent sans un seul pensionnaire la plupart du temps

Plusieurs comtés n'ont pas convoqué un seul Jury en *dix ans*.

Depuis l'établissement de la prohibition (34 ans) les illettrés ont passé de 49 à 2 pour cent.

La mortalité s'est abaissée de 17 à 7 par 1000.

Puis 400,000 enfants dans cet Etat n'ont jamais vu une buvette.

Redoutable prohibition voilà de tes mauvais coups!

Aucun pays au monde n'a donné le spectacle d'un semblable progrès matériel et moral depuis que l'aurore de la civilisation s'est levée dans les vallées du Nil et de l'Euphrate.

C'est qu'on ne verse
plus de millions pour les hôpitaux,
plus de millions pour les prisons,
plus de millions pour les bagnes,
plus de millions pour les asiles,
plus de millions pour les procès, (ce dernier item nous
coûte chaque année \$21,000,000 au Canada, répé-
tons-le.)

Tout cela a été obtenu par un petit texte de loi
que voici: (14 mots):

***La fabrication et la vente des
liqueurs enivrantes sont pour tou-
jours prohibées dans cet Etat."***

Un point, et c'est tout.

Pardon ce n'est pas tout, *le gouvernement s'est
occupé de faire observer ce petit texte de loi,* et ce petit
texte a donné sa pleine mesure:

***Richesse inouïe !
Bonheur incomparable !***

Dans cet Etat on vient de faire une autre pe-
tite loi qui condamne à (9) neuf ans de pénitencier
le vendeur de boisson, convaincu d'une deuxième
offense.

Ça ôte l'envie de recommencer et même de
commencer.

Ah! si la moitié de nos députés voulait savoir
la profondeur du *mal-alcool*, le règne des buvetiers et

des fabricants aurait vécu, même à la fabrique de l'allemand (1) Fleishman de Berthier. Ce millionnaire pourrait peut-être trouver encore le moyen de vivre sans cela.

ÉTONNANT DÉFI.

Qu'on lise maintenant ce défi lancé au monde entier par le Gouverneur du Kansas, M. Stubbs, le 28 mars 1910; c'était à Chicago.

Lisez et lisez bien.

“Si vous aviez seulement la sagesse d'envoyer une délégation au Kansas, je vous garantis qu'elle ne trouverait pas un seul homme d'affaires bien côté dans notre Etat, qui ne soit prêt à témoigner que la prohibition est l'une des plus solides richesses de notre Etat.”

“La prohibition, chez nous, n'est pas le résultat des conditions atmosphériques: le climat n'y a rien fait. C'est une affaire de raison. Elle n'a pas été instaurée par des fanatiques, mais bien par des gens clairvoyants, sobres, patriotes.”

“Il y a près de 700 journaux et publications diverses, au Kansas: or, il est reconnu que 98 p. c. de ces organes de publicité refusent de publier l'annonce d'un brasseur ou d'un vendeur d'alcool.

“Le Kansas, avec le cinquième environ de la population de New-York, a moins d'un dixième du nombre d'idiots que compte la grande ville.

(1) Ce monsieur est détenteur du plus grand nombre des actions de la compagnie du *Gin Croix d'Or* à ce que m'a affirmé quelq'un de bien renseigné ordinairement.

“Le seul comté de Cook (Chicago, Ill.) fournit un plus grand nombre de fous aux hôpitaux et aux asiles que le chiffre total de la population dans toutes les institutions charitables, correctionnelles ou pénales dans l’Etat du Kansas.

“A l’encontre d’un Etat voisin, le Kansas n’a pas à se vanter de posséder “le plus vaste pénitencier de l’univers”.

“Un visiteur intéressé, à Topeka, Kan., a passé tout un après-midi et une soirée à chercher, sans succès, l’un de ses débits clandestins d’alcool que la presse alcooliste prétend y exister à tous les coins de rues. Si de pareilles sentines existent, elles sont si bien cachées que l’étranger ne les peut découvrir.”

Est-ce assez concluant? Et c’est le Gouverneur de l’Etat qui parle ainsi, après 29 ans du régime de la prohibition.

CHAPITRE I^r

LA VÉRITÉ

Veut-on le résultat de la prohibition dans les villes petites ou grandes? Ne prenons pas les chiffres des ex-buvetiers, mais les chiffres officiels indiscutables et vrais. La prohibition produit à peu près partout les mêmes bienfaisants résultats si éclatants qu’ils convertissent souvent ses plus acharnés adversaires :

Ivresses et désordres presque disparus,
Commerce beaucoup plus prospère,
Beaucoup plus d’aisance dans les foyers,

Relèvement de presque toutes les familles miséreuses,

Beaucoup plus de dépôts dans les banques,

Cellules des prisons presque toujours vides,

Ménages séparés, réunis et heureux,

Caisses scolaires et municipales bien mieux garnies, etc. Ainsi parle Rimouski, Thetford, La Beauce, Chicoutimi, La Tuque, Montmagny, Lachine, etc etc., 14,000 villes américaines de 5,000 à 150,000 âmes.

(1) STATISTIQUES INCONTESTABLES.

De statistiques incontestées et incontestables, nous pourrions remplir un journal pendant des semaines. En voici quelques-unes prises au hasard et qui parlent progrès de toutes sortes et bien éloquentement.

Quelques statistiques officielles pour l'Etat du Massachusetts.

63% des arrestations et 67% des emprisonnements sont dûs à la boisson.

Je sais bien que les avocats des buvetiers me crieront d'un air triomphant: "*Mais si vous fermez les buvettes, de la boisson, il y en aura pareil*"?

Vieil argument qui sent le diable ou la buvette à cent lieues!..... et qui ne tient pas debout devant les faits.

Bref! qu'on lise quelques chiffres officiels pour quelques villes du même État.

(1) Je les ai puissées moi-même, à la source officielle

La ville de Farmingham en 1907-1908 n'eut pas de licence, on y fit 150 arrestations.
En 1908-9 licence, 440 arrestations.
En 1909-10 non-licence, 112 arrestations.
En 1910-11 non-licence, 115 arrestations.

La ville de Gardner:

1906-7 licence, 308 arrestations.
1907-8 non-licence, 114 arrestations.
1908-9 licence, 173 arrestations.
1909-10 non-licence, 67 arrestations.
1910-11 non-licence, 60 arrestations.

La ville d'Ipswich:

1906-7 licence, 340 arrestations.
1907-8 licence, 419 arrestations,
1908-9 non licence, 77 arrestations,
1909-10 licence, 275 arrestations,
1910-11 licence, 245 arrestations,
1911-12 non licence, 43 arrestations,

Je fais exprès de m'arrêter à des villes dont la population ne diffère pas trop de celle des Trois-Rivières.

Est-ce assez éloquent ?

Maintenant d'après le bureau des statistiques officielles de l'Etat du Massachusetts, 40% du paupérisme, 84% des crimes etc., etc., sont dûs à la boisson.

Dans le même Etat les mêmes chiffres officiels prouvent sans conteste que ces 40% des pauvres, 84% des criminels, etc., etc., ont soutiré à eux seuls en 1910, \$1,387,265.07.

Perte sèche pour l'Etat.

S'il fallait évaluer en plus combien de *têtes* arrachées aux affaires ?

Combien de *bras* à l'industrie ? etc. etc. etc.

Les Américains, gens pratiques, marchent à pas de géant vers la prohibition, malgré l'effort inouï des profiteurs de l'alcool, immensément riches et puissants.

Mais là comme ailleurs, du moment que le peuple a compris ce que sont les buvettes, elles sont abattues sans merci.

CHAPITRE IV

PREUVES QUÉBÉCOISES.

La lettre du curé de La Tuque, celle du curé de Thetford, l'attestation des cinq marchands de Fraserville, 10 autres lettres que je pourrais publier, voilà une botte de témoignages véridiques que chacun pourrait lire avec profit.

Mais voici en quelques mots, la vérité sur les bienfaits que produit la prohibition dans toutes les municipalités de la Province de Québec qui sont sous ce régime ? lisez ces paroles du Progrès du Saguenay ;

“Nous étions virtuellement, depuis un an, dit ce journal sous le régime de la prohibition. Nous y sommes tout de bon depuis le 1er mai. Il n'est peut-être pas hors de propos de prendre un aperçu de la situation qui nous est faite.

“Pas n'est besoin de courir les rues et de faire la police pour constater le changement. Il faudrait être aveugle pour ne point le voir. C'est une transformation qui ne peut que nous consoler et nous encourager. L'ordre et la tranquillité règnent dans

nos murs et ceux qui manquaient de confiance en la prohibition comme remède et en redoutaient les conséquences pour la cause même de la tempérance, nous en font l'aveu, sans souci du point d'honneur, avec une franchise qui les honore. Aussi la prohibition ne compte plus que des adversaires de mauvaise foi qui n'ont pas même le courage de la combattre ouvertement.

C'est très clair. C'est surtout très réel et très vrai.

Encore une fois, des statistiques aussi probantes que certaines sur les incontestables bienfaits de la prohibition, si je ne craignais de trop ennuyer, j'en publierais des colonnes et des colonnes.

Qu'on lise d'autres raisons (statistiques) pourquoi la boisson doit disparaître :

CHAPITRE V

ALCOOL, MALADIE, MORT

Après une accumulation de statistiques éloquentes, M. Bouquet poursuit ainsi son terrible plaidoyer contre les liqueurs :

“Plus saisissantes encore sont les belles statistiques professionnelles qui nous viennent d'Angleterre. Là, nous voyons les métiers où l'on boit, “où il faut boire”, d'après le préjugé courant, fournir un acte d'accusation formidable contre les spiritueux. Tout ce qui touche professionnellement à l'alcool, de quelque manière qu'on tourne et retourne les chiffres, trinque— c'est le cas de le dire—dans les grands prix, jusqu'à four-

nir une mortalité supérieure à *deux fois et demie* la mortalité globale moyenne.” “Dans ces statistiques anglaises, les causes de mort sont classées en 19 grandes catégories, les cabaretiers tiennent la tête. “Autre exemple plus saisissant, s’il se peut : la mortalité professionnelle moyenne étant ramenée à 1,000, on calcule aisément pour chaque profession le chiffre mortuaire comparatif. Pour la période de 1890-1892, celui des cabaretiers est de 1,642, tandis que, dans les professions relativement sobres, comme les maîtres d’écoles, les clergymen et les cultivateurs, il oscille entre 500 et 600”.

“Restons en Angleterre, puisque aussi bien nous n’avons pas chez nous de statistiques comparables. “L’espérance mathématique de vie” en ce qui concerne les grandes mutualités, dépasse de huit ans pour les abstinents celle des buveurs même modérés.”

La phtisie, chez nos voisins, donne des renseignements aussi instructifs que chez nous : “Pendant qu’elle tue seulement 67 clergymen et 105 médecins, gens exposés pourtant à la contagion professionnelle, elle frappe la gent cabaretière avec la progression effrayante que voici : cabaretiers des districts industriels, 314 ; garçons de cabarets des districts agricoles, 352 ; cabaretiers de Londres, 448 ; garçons de cabarets de Londres, 607 !” La cause est entendue : l’alcool nous transforme en chair à bacilles, et c’est bien sur le “zinc” du marchand d’alcool que se prend la phtisie.

Docteur Henri Bouquet.

La *Société Médicale Belge de Tempérance* a organisé un referendum dans le corps médical belge, demandant à chaque médecin son opinion au sujet de l'usage des boissons alcooliques. Elle leur a envoyé à chacun une carte postale avec réponse contenant les déclarations suivantes:

“Je déclare être d'accord avec la Société Médicale de Tempérance sur les conclusions suivantes:

1o. “C'est une erreur de croire que l'usage des boissons alcooliques donne des forces, nourrit ou réchauffe;

2o. “Il est parfaitement possible de vivre en excellente santé et de se livrer au travail, sans boire ni alcool, ni aucune boisson alcoolique;

3o. “L'usage des boissons alcooliques prépare et aggrave les maladies;

4o. “L'eau bien pure est la boisson la plus hygiénique.

Voici le résultat de cette consultation:

1487 médecins ont répondu à la Société Médicale. Les réponses se répartissent de la façon suivante:

Approbations complètes des quatre conclusions: par 1426 sur 1487.

Approbation spéciale consistant à souligner ou à ajouter quelques mots: 23.

Approbation avec quelques restrictions sur l'un ou l'autre point: 31.

Approbation partielle avec fortes restrictions: 5.

Réponses absolument défavorables 2.

Voilà donc les médecins belges presque unanimement d'accord pour condamner l'alcool et le déclarer inutile et nuisible.

(1) Toutes les statistiques que je donne dans ce fascicule sont, ou bien de médecins célèbres ou bien de source officielle et indiscutable.

Les Compagnies d'assurance s'y connaissent-elles?

Une grande compagnie d'assurance a écrit dans ses circulaires:

“L'expérience qu'en a fait cette compagnie a démontré que le coût de l'assurance parmi les abstinents est de beaucoup moindre que le coût de l'assurance sur la vie des buveurs modérés. Le tableau suivant démontre la proportion des sinistres mortuaires réalisés, comparés aux sinistres prévus dans les deux classes de ses assurés en Canada.

Malgré les beaux résultats de la Section Générale, ces chiffres démontrent pourquoi les assurés dans la Section des Abstinents, obtiennent dans la **Manufacturers Life** de meilleures conditions que les buveurs modérés.

“Proportion des sinistres mortuaires réalisés comparés aux sinistres prévus d'après le tableau de la statistique:

Sections des Abstinents:

1912	1911	1910	1909	1908
48.49%	44.87%	32.30%	34.65%	28.22%

Section Générale

1912	1911	1910	1909	1908
70.62%	79.59%	51.28%	51.11%	81.11%

“Ce n'est pas de la théorie que ce tableau, mais un fait réel”.



N'est-ce pas le cas de dire que les aveugles voient, que les muets parlent, que les sourds entendent, que les paralysés se redressent ?

Voulez-vous une autre raison (statistique) pourquoi l'alcool doit disparaître comme breuvage ? Lisez encore.

CHAPITRE VI

Ecole incomparable de crimes.

Voulez-vous voir la belle école de crimes qu'est la buvette, la boisson ? Voyez cette statistique, c'est à peu près pareil partout.

88 pour 100 d'ivrognes dans les actes de violence commis contre les personnes: *coups et blessures, meurtres, assassinats.*

79 pour 100 de buveurs dans les faits de vagabondage.

77 pour 100 de buveurs dans les actes de violence contre les propriétés: *bris de clôture, effractions, incendies, etc.*

70 pour 100 de buveurs dans les cas de *vols, abus de confiance, escroqueries, faux en écriture.*

53 pour 100 de buveurs dans les actes concernant les mœurs.

Cette statistique serait plus effrayante encore si nous ajoutions les *innombrables* victimes des accidents et des catastrophes sur terre et sur mer, dans les usines, les manufactures, les mines etc.

Cependant ces chiffres disent avec une éloquence terrifiante, la puissance formidable de l'armée du crime mise sur pieds et tous les jours renforcée par l'action de la buvette:

CHAPITRE VII

Manufacture de criminels, les plus nombreux et les pires.

ALCOOL BOURREAU ET ASSASSIN.

Voulez-vous voir l'alcool à l'œuvre d'une manière plus odieuse encore et plus cruellement tyrannique?... Pesez ce qui suit.

La tuberculose (consommation) tue, d'après des statistiques incontestables, à peu près *deux millions* par année de jeunes gens et de jeunes filles dans le monde entier, c'est quelque cent mille dans chaque grand pays. Or la preuve est faite et reste incontestée et incontestable que plus de la moitié des cas de tuberculose sont dûs à l'alcool. Qu'on ajoute maintenant les pleuresies, fièvres, congestions, rendues mortelles par l'abus d'alcool.

Même le fameux Dr Brouardel ne craint pas d'affirmer que les (2-3) deux tiers des cas de tuberculose sont directement imputables à l'alcool.

Et des hommes, à qui il faudrait jeter à la face l'épithète de malfaiteurs, s'ils savaient ce qu'ils disent et ce qu'ils font, oseront encore prétendre que l'alcool est inoffensif?... et que pour raison de commerce et autres il mérite d'être protégé.

C'est un non sens, c'est une divagation et une folie, une monstruosité!

Vous trouvez cette conclusion par trop forte? Et bien voyons encore.

Il ya quelques années à peine (20 nov. 1907) un médecin célèbre des hôpitaux de Paris, faisait la communication suivante à l'Académie de médecine:

“D'après les constatations faites dans les hôpitaux, l'alcoolisme intervient dans *un tiers* de la mortalité générale. Il est la cause principale et unique dans le dixième des cas. Il est cause adjuvante dans *deux autres* dixièmes. Enfin chez les aliénés, il intervient dans la *moitié* des décès.”

“Dans certaines villes on a calculé que sur 10 convois funèbres qui passent, l'alcool compte 6 ou 7 victimes.”

“Souvent sur *cing* cadavres qu'on a vus sur les lits d'hôpitaux, *quatre* étaient ceux d'hommes atteints d'alcoolisme chronique.”

“Sur 100 individus qui viennent dans les hôpitaux 80 sont tués par les spiritueux. C'est ce qui résulte des autopsies faites par les médecins.”

Le Dr St-Jacques, de Montréal, raconte le fait suivant: “Un honnête citoyen de Montréal prenait depuis un certain nombre d'années de 6 à 8 verres de boisson par jour. Comme il ne dépassait jamais la dose et qu'il ne s'enivrait pas, il avait malgré son intempérance, la bonne fortune de passer,

aux yeux du public, pour un homme rangé. Cependant, cet homme, au grand étonnement général, mourut alcoolisé et brûlé à l'âge de 34 ans seulement, après une très courte maladie."

Si nous pouvions relever le cas de semblables morts dans le district des Trois-Rivières pour les derniers 12 mois, il y aurait de l'effarement en bien des milieux, pas un médecin de notre ville ne peut dementir cette affirmation.

Veut-on une autre bonne raison de la nécessité de la prohibition? Lisons le chapitre suivant.

CHAPITRE VIII

Le vrai Roi d'Angleterre

Serait-il John Barleycorn (1) et non Georges V ?

Oui, l'alcool semble bien le souverain maître de l'Angleterre et Georges V et le Parlement doivent baisser pavillon devant sa majesté *John Barleycorn*.

L'alcool s'empare-il d'un individu, il se joue de sa santé, de sa fortune, de ses talents, de sa réputation, de son bonheur, de sa liberté, de sa vie: *Considérez l'alcoolique*.

L'alcool s'empare-t-il d'un foyer, il y exerce la même puissance que sur l'individu et de plus le poids de sa tyrannie pèse encore plus cruellement

(1) John Barleycorn est le nom donné au roi alcool en Angleterre.

peut-être sur les enfants que sur les auteurs de leurs jours: *Voyez la triste famille du buveur.*

Si l'alcool s'installe dans une localité par la buvette, il y règne, il y commande, il y légifère. C'est lui qui fait et qui défait toujours le maire et les conseillers; tout intérêt s'efface devant le *sien propre.*

A-t-on la faiblesse de laisser John Barleycorn s'asseoir solidement dans un pays, il en sera bientôt le maître et le tyran en temps de paix et en temps de guerre.

C'est le cas de l'Angleterre, semble-t-il.

Georges V et les Chambres anglaises, émus, atterrés de la boucherie faite de nos soldats, privés de munitions, et à la vue des bateaux éventrés demandant en vain un prompt radoubage, ont voulu mettre en pratique la proclamation de la Cour Suprême du pays le plus libéral du monde, les Etats-Unis, proclamation qui s'exprimait en ces termes: "*L'Etat peut, en vertu de son droit de police, régler ou même supprimer totalement tout trafic qui paraît être une source de danger public, sans pour cela créer pour les intérêts lésés aucun droit de réparation quelconque. Or le commerce de boissons enivrantes rentre (comme la prostitution) dans cette catégorie.*" (Octobre 1887)

Qu'ont-ils fait et qu'ont-ils pu faire en Angleterre, se mettre eux-mêmes à l'eau claire? Oui. Proclamer que l'alcool est un ennemi plus terrible que les Boches?

Oui.

Voilà ce qu'ils ont fait.

Pour ce qu'ils peuvent faire c'est de baisser

pavillon devant sa Majesté Alambic, qu'ils ne peuvent vaincre, et de supplier les armées d'ouvriers de boire un peu moins et de travailler un peu plus.

Pourquoi l'alcool semble-t-il vraiment maître en Angleterre C'est parce qu'une multitude de pairs, de personnes titrées, des archevêques, il s'agit du clergé protestant, des évêques des archi-doyens et des doyens, des chanoines, par milliers sont actionnaires dans une douzaine de grandes compagnies de brasseurs et de distillateurs, et que les capitaux engagés dans ces compagnies se comptent par centaines de *milliards de piastres*.

Que "La Patrie s'émeuve sur la multitude des ministres des églises anglaises qui prétendent ne pouvoir se passer de leur verre de scotch et de gin, les gens renseignés savent que c'est bien plus la soif de l'or qui tourne l'éloquence des centaines et des centaines de "Révérends" au profit des distillateurs et des brasseurs que la soif réelle du scotch.

Une seule liste d'actionnaires dans ces compagnies des distillateurs et brasseurs contient près de dix sept mille noms (17000) de personnages titrés.

Et en 1896 il y avait dans le Royaume-Uni 173 distilleries et 8,686 brasseries.

Il y a déjà bon nombre d'années que brasseurs et distillateurs se sont constitués en une formidable société annonçant aussitôt qu'elle entendait devenir maîtresse de l'Etat.

Attaquée de tout côté cette société accepte comme devise "*Our Trade, our politics*" "notre commerce, voilà notre politique".

"Au parlement, nous ferons entrer des dépu-

tés qui nous seront favorables et nous y proposerons, soutiendrons ou combattons les lois selon que défavorables ou défavorables à notre commerce. Peu importe l'étiquette politique des candidats pourvu qu'ils nous soient favorables". "Pour \$1.00 dépensée par l'Alliance des tempérants n'ayons point peur de dépenser au moins \$100.00"

Que penser de la puissance de ces sociétés archimillionnaires assistées par près de 200,000, cabaretiers, ayant comme actionnaires les personnages les plus influents des villes et des municipalités: Maires, conseillers, archevêques, évêques, ministres, doyens, archidoyens, chanoines? (De La Réforme)

Ces sociétés ont parfaitement atteint leur but, et il paraît incontestable que le parti libéral, pas assez favorable à leur commerce, fut défait par cette nouvelle et irrésistible puissance. Les sociétés de distillateurs et brasseurs aidés des centaines d'amis et intéressés puissants que j'ai énumérés il y a un instant, en arrivèrent à obtenir 400 membres favorables à leur commerce contre 188 seulement défavorables.

Et donc, majorité de sa Majesté John Barleycorn: 212. Je demande s'il pouvait gouverner avec une pareille majorité?

MM. Powntree et Sherwell après examen sérieux de la situation sont en état de proclamer sans être démentis que la ligue des *marchands d'alcool*, avec leur énormes ressources pécuniaires, avec l'aide de 156,000. cabaretiers etc., etc., a renversé l'administration libérale en 1892 et changé la direction politique de l'Angleterre.

Aussi Lord Roseberry pouvait dire déjà: (après en avoir exposé les solides raisons: les faits eux-mêmes): “Si l’Etat ne se hâte pas de devenir le maître du trafic des liqueurs, le trafic des liqueurs deviendrait maître de l’Etat.”

C’est fait. Et Georges V et tous les Lords peuvent se mettre à l’eau claire, John Barleycorn, l’ennemi très-terrible de l’Angleterre continue avec un sourire cynique et archi-omnipotent de fabriquer des ivrognes, des sans cœur et des sans patrie.

John Barleycorn est le tyran sans entrailles de tous ceux qui ne veulent pas à temps s’en rendre maître, qu’on soit individu, famille, nation.

CHAPITRE IX

ANERIES REFUTEES

Contre l’abolition des “buvettes”, on entend d’un pôle à l’autre, les mêmes arguments, des vraies “âneries”.

Arguments qui portent la marque la plus authentique, ou bien de l’intérêt dans le commerce des liqueurs, ou de l’ignorance la plus déplorable.

Arguments d’ailleurs vieux comme le diable et usés comme le chemin.

Partout, en effet, on entend que le commerce des liqueurs jette un tas de millions:

1. Au Revenu fédéral,
2. Au Revenu provincial,
3. Au Revenu municipal,
5. Pas de “buvettes” on aura des vendeurs sans licence.

6. *Les voyageurs exigent des buvettes.*

Cessons donc une bonne fois de parler comme l'on marche et réfléchissons un peu!

Pourquoi avaler ces chameaux, nés et engraisés dans les buvettes et qui sentent le vieux Gin à dix arpents à la ronde ?

Ces "six" arguments en faveur des buvettes et tous les autres sont un fouilli de mensonges et d'âneries monumentales battant monnaie sur l'ignorance et les plus sots préjugés.

Enfin!!! vrai tant que vous voudrez que ce commerce jette \$15.000,000 de piastres par année au Revenu Fédéral.... quand rien que pour les procès engendrés par le "*seul alcool*", ça coûte \$21,000,000 de piastres par année à ce même Fédéral.

Donc tout de suite \$6,000,000, *de déficit* pour le pays. Sans compter des millions pour mille autres misères, fruits naturels de la boisson: *orphelinats, hôpitaux, asiles, prisons, pénitenciers, bagnes, polices, avocats, juges, médecins, etc etc.*

Le Revenu Provincial reçoit près de \$1,000.000 par année du commerce des liqueurs, c'est vrai, mais le Trésor provincial verse chaque année, rien qu'à l'asile de St-Jean de Dieu, tout près d'un quart de million. (\$246,650.00). Et combien à l'immense asile de Beauport, et à celui de Verdun, et combien aux asiles protestants de langue anglaise ?...

Et la buvette est la grande pourvoyeuse des asiles. Donc à cause de la boisson, le fameux *million* de revenu est passablement ébréché, si toutefois il suffit.

Et, ici encore, point n'est besoin de recourir aux prisons, bagnes, pénitenciers etc, etc,

Petit calcul.....

Toujours la bêtise de donner un "bœuf" pour recevoir un œuf"..... bien gâté, hélas!

* * *

Le Revenu *municipal* reçoit quelque chose du commerce des liqueurs, c'est certain.

Mais que signifie cette série interminable de "comptes" (qui tuent le commerce) chez les marchands ayant des buvettes dans leur voisinage ?

Des crédits, encore des crédits.... \$50.00, \$100.00, \$200.00, \$300.00. Ce sont, en général, les vieux comptes de ceux qui dépensent chaque année en boisson (argent comptant toujours) \$50.00, \$100.00, \$200.00 et plus.

Je défie les marchands honnêtes, sobres et loyaux de me contredire!

Si ces gens ne buvaient pas, les marchands et tous les fournisseurs recevraient cet argent.... qu'ils portent chez les buvetiers.

Et encore bien plus, tous les chefs de familles, plus ou moins buveurs ne se priveraient pas comme ils le font, eux et leur famille, d'une multitude de choses quasi nécessaires.

Qu'ils cessent de boire et alors ils habillent femmes, filles, garçons, petits et grands; achètent vêtements de toutes sortes, bottines et chapeaux, souliers et casques, les pièces du logis se meublent de mille choses plus belles les unes que les autres etc.

Ils cessent d'être locataires pour devenir propriétaires, les ruines cessent, on agrandit, on rebâtit, on augmente les bestiaux et tout le roulant,

on améliore sa position; on cultive beaucoup mieux. etc etc....

Et alors toutes ces familles misérables achètent un peu partout pour \$200.00 à \$500.00 de plus channée, au lieu que de tout laisser aller à la ruine et de ne pouvoir payer taxes.

Combien de milliers de piastres perdus aux Trois-Rivières rien que par les buveurs, plus qu'arrièreés pour les taxes ?

Alors, qu'on porte au moins \$300,000.00 aux buvetiers et que ces gens entassent comptes sur comptes chez les marchands, chez les épiciers, chez les bouchers, chez les boulangers, chez les forgerons, chez les tailleurs, chez les chapeliers, chez les pharmaciens, chez les avocats, chez les médecins, chez les notaires, chez les curés, (services, baptêmes, mariages, sépultures pas payés.) ?

Que l'un de ces misérables cesse de boire, il paye ses comptes, il habille sa famille, il relève ses affaires, ses propriétés se multiplient, il paye ses vieilles taxes, et ses *nouvelles augmentent en proportion de sa propre augmentation*, il cesse de vivre aux dépens des autres (St-Vincent de Paul).

Il verse enfin au trésor commun et beaucoup plus que dans sa misère.

Or, c'est une affaire incontestable, (nous en avons cent et mille preuves) quand les buvettes *disparaissent*, qu'un grand nombre d'hommes cessent totalement de boire, beaucoup d'autres boivent beaucoup moins.

Alors les banques doublent leur montant d'affaires (quelquefois dans douze mois), le commerce prend un essor inespéré dans toutes les branches

(excepté dans celle des liqueurs), la St-Vincent n'a plus plus qu'accidentellement de rares pauvres à soutenir, etc, etc, etc.

Qu'on le remarque bien, les preuves fourmillent c'est l'histoire de tous les villages, paroisses, petites villes où les licences ont été complètement abolies.

Des noms?... J'en ai cinquante au bout de ma plume.

Qu'on me cite un seul endroit où l'abolition des licences, (dans la province ou ailleurs), n'a pas été, je ne dis pas seulement une *amélioration sensible*, mais un *progrès éclatant* à tout point de vue!

Qu'on soit donc, journalier, cultivateur, marchand, rentier, voyageur, homme de profession, député, ministre ou magistrat, si l'on ignore tout et qu'on soit incapable de réflexion, incapable même d'ouvrir un peu les yeux, au moins qu'on se taise et cesse de remâcher des mensonges et des erreurs cent fois refutés.

"Pas de licences 'on aura le" commerce illégitime."

Mais les licences empêchent-elles vraiment la vente à la cachette?

J'aimerais qu'on me nommât une municipalité avec "licence" et sans "ce honteux trafic," car depuis près de 9 ans je parcours la province et je n'ai pas encore fait cette rare trouvaille d'une municipalité avec licence et sans "commerce illégal". Et combien de buvettes ne font presque pas autre chose! Si souvent le buvetier, nous avoue candidement n'avoir jamais jeté les

yeux sur la loi des licences qu'on viole d'un bout à l'autre de l'année, jour et nuit, semaine et dimanche.

C'est ainsi qu'à l'ombre des hôtels, aux Trois-Rivières, il y a plus d'individus faisant le commerce sans "licence" qu'avec "licence".

Bien plus, la buvette facilite et abrite magnifiquement le commerce à cachette.

Car alors les excès de boisson sont toujours à la charge du buvetier... Au contraire, s'il n'y a pas de licence.... l'épouse, la mère, le fils, la sœur ont bientôt découvert la cachette, le sentier maudit, "*la sentine*" enfin d'où un malheureux parent revient fréquemment avec de la boisson ou sous l'influence de de la boisson; le voleur, l'hypocrite est vite pincé, au moins découvert si on veut le mettre à la raison. Tandis que s'il y a une buvette, la pensée ne viendra même pas que c'est ailleurs que l'on s'enivre et s'empoisonne. Ainsi, "le commerce illégal" bien abrité à l'ombre des buvettes est parfois des années avant qu'on ne le soupçonne.

E puis, comme c'est déshonorant d'aller en de pareilles sociétés, les gens honnêtes n'y vont pas. Non, il faut même avoir l'étiquette de voyou bien en vue pour y être admis; et encore avec quelles précautions! Et par crainte on ne voudrait pas vendre aux gens comme il faut, ce serait dangereux.

La vente est donc modérée quant à la quantité et quant au nombre.... Quelques *voyous prudents*... autant qu'possible, bien entendu....

Les voyageurs exigent des "buvettes."

Mais les voyageurs, c'est tout le monde qui voyage: les *hommes d'affaires*, les *voyageurs de commerce*, les *professionnels* et les *autres*.

Qu'on me nomme donc un avocat, un médecin, un magistrat, un juge, un député, un ministre un homme d'une notoire respectabilité (et les commis voyageurs eux-mêmes sont presque tous respectables et dignes aujourd'hui), qui osent se présenter au bar de n'importe quelle buvette, pour y prendre une consommation (prendre un coup), jamais!... Ni pour or, ni pour argent, ni pour un vote...

Le bar est aujourd'hui pour eux tous un endroit où ils ne veulent pas être vus.

Qu'un seul hôtelier me nomme des hommes d'une certaine respectabilité parmi les clients de leur bar.. J'en ferai un tableau d'honneur?

La liste ne sera pas longue.

Que de fois, en particulier, n'ai-je pas entendu pester les commis voyageurs contre la buvette, les dépenses qu'elle occasionne et pour combien d'autres raisons?

Mais on ne fait pas que de parler, on agit, puisque au Sanatorium DeBlois auxTrois-Rivières, (sans réclame), les voyageurs payent plus cher que dans la plupart des hôtels avec licences; là, il n'y a que des eaux minérales, une bonne table, pourtant on s'y entasse;.. il faudrait à M. DeBlois 50 chambres de plus et encore... Il ne fournit pas à agrandir et toujours insuffisant est son logement. Un plus grand nombre de voyageurs ne se présentent pas chez lui sachant qu'il n'y a pas de place. D'autres, pour économiser, endurent le voisinage du bar, mais à contre cœur.

Enfin on en fait la preuve éclatante que'que part que les voyageurs n'exigent par les buvet'es.

Dans une municipalité avec deux éternelles buvettes, on promettait voilà deux ans, aux deux buvetiers le renouvellement de leur licence, s'ils obtenaient la moitié des signatures des 300 ou 400 visiteurs de la saison. Je crois que ces deux messieurs ont fait leur possible, personne n'en doute.

Ils ont obtenu..... 0 signatures. Pas une de plus.

L'argument des voyageurs n'est pas très fort comme vous voyez.

Quelles sont donc les vraies raisons de l'existence des buvettes ?

Que l'on me pardonne, si je donne les seules raisons que j'ai pu réunir et que je crois jusqu'ici les seules vraies:

La puissance de l'or.

La puissance des préjugés ou la bêtise humaine.

L'ignorance du devoir d'état pour beaucoup

Les plus chers intérêts du diable.

Cher Jean Baptiste Laviolette, réponds-moi à tête reposée et dis tout franchement, est-ce que tout cela n'est pas l'exacte vérité ?

CHAPITRE X

QUOI FAIRE ?

Mais que devons-nous faire quand des milliers et des milliers (des nôtres) meurent au sein de toutes les hontes et torpitudes, quand une armée de tristes femmes martyres et d'enfants tyrannisés, quand

l'océan de tous les crimes élève ses vagues fangeuses jusqu'aux nues, quand toutes les horreurs de l'enfer semblent se donner rendez-vous sur la terre, etc., etc., et que rien n'est comparable à l'alcool pour produire ce débordement d'infâmes productions, y a-t-il moyen d'hésiter pour ceux qui ont de l'intelligence et du cœur ? du patriotisme et de la religion ? A-t-on le droit de faire le geste de Pilate et de dire : Ça ne me regarde pas ?

Ah!!! Pilate aussi avait ses intérêts! Les a-t-il bien entendus en sacrifiant pour cela la justice?....

Terminons ce chapitre par la méditation d'une parole éminemment autorisée : celle de son Eminence le Cardinal Bégin :

“L'alcool a déjà accumulé bien des ruines chez nous. *Véritable malfaiteur*, il a porté le désordre dans toutes les sphères de l'activité humaine. Il est le grand pourvoyeur de nos cimetières, de nos hôpitaux et de nos prisons.”

“Rien ne résiste à ses *attaques sournoises*, et les victimes qu'il fait sont la honte d'une société civilisée.”

“Il ne laisse sur son passage que des fortunes écroulées, des foyers éteints, des santés ruinées, des âmes désemparées.”

“Aussi faut-il savoir gré à l'Eglise d'avoir jeté le cri d'alarme et de s'être mise à l'œuvre pour combattre et enrayer ce terrible fléau.”

“A son appel, se sont levés des apôtres, véritables soldats d'une sainte croisade, qui ont livré des combats héroïques et remporté de nombreuses victoires.”

“Chacune de ses victoires est une conquête,

“de la *civilisation sur la barbarie,*

“de la *raison sur les sens,*

“de *l'ange sur la bête,*

“de *Jésus-Christ sur Satan,*

Donc debout! les hommes de cœur!

Debout! pour la civilisation!

Debout! pour l'honneur!

Debout! pour la religion!

Debout! pour vos familles et la patrie!

Point de Pilates!

Point de Nicodèmes peureux et trop prudents!



AGL8518



